

Pour diffusion immédiate
Le 7 juin 2006

LA PROVINCE PROTÈGE L'EAU POTABLE DANS LES FOYERS ET LES ÉCOLES *Des règles plus claires et plus souples protégeront l'eau potable pour tous les Ontariennes et Ontariens*

TORONTO – Le gouvernement McGuinty a pris de nouvelles mesures afin de protéger l'approvisionnement en eau de la province grâce à l'amélioration des règles pour les réseaux d'eau potable, a annoncé aujourd'hui la ministre de l'Environnement Laurel Broten.

« Toutes les familles de l'Ontario désirent et nécessitent l'eau potable la plus saine qui soit afin de demeurer en santé, a indiqué la ministre Broten. Grâce à la clarification et à l'augmentation de la souplesse des règles d'exploitation des réseaux d'eau potable municipaux et privés, nous garantissons une eau potable saine pour tous les Ontariennes et Ontariens. »

Le Règlement de l'Ontario 170/03 établit des normes d'analyse et de traitement pour les réseaux municipaux et privés qui fournissent de l'eau toute l'année aux foyers et aux réseaux qui desservent des établissements comme des écoles, des garderies ainsi que des centres de santé et de services sociaux. Les exigences relatives aux analyses et à l'exploitation ont été modifiées pour les rendre plus faciles à observer, offrir davantage d'options de traitement et réduire les coûts pour les petits réseaux. Les améliorations découlent de consultations exhaustives menées l'année dernière après d'experts en eau potable et de propriétaires et d'exploitants de réseaux d'eau potable.

« Les modifications fondées sur les risques ne compromettent pas la santé publique, mais faciliteront l'exploitation des réseaux », a déclaré le président de l'Ontario Municipal Water Association, Rob Walton.

« L'Ontario Water Works Association, de concert avec l'OMWA, a présenté de nombreuses suggestions constructives afin d'améliorer le Règl. de l'Ont. 170 et nous sommes heureux de voir ces révisions entrer en vigueur », a ajouté le président de l'OWWA, Wayne Stiver.

Ce n'est là qu'un seul exemple de la manière dont le gouvernement McGuinty assure la salubrité de l'eau potable afin de protéger la santé des familles de l'Ontario. D'autres initiatives comprennent les suivantes :

- l'embauche de 33 nouveaux inspecteurs, enquêteurs et agents de contrôle des normes en matière d'eau potable, qui travailleront à temps plein;
- l'amélioration de la formation des exploitants de réseaux d'eau potable de la province;
- le dépôt de la *Loi sur l'eau saine* afin de protéger certaines sources d'eau potable de la contamination.

« Nous nous sommes engagés à protéger totalement l'eau potable de l'Ontario, a soutenu la ministre Broten. Voici une approche plus réalisable et plus rentable pour les propriétaires et les exploitants, laquelle maintiendra un degré élevé de protection de la santé. »

-30-

Renseignements :
Anne O'Hagan
Bureau de la ministre
416 325-5809

John Steele
Direction des communications
416 314-6666

Also available in English.

www.ene.gov.on.ca